

## AVIS DE MARCHÉ

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

SYBERT

Correspondant : M DEVESA Cyril

Président du SYBERT

4, rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Tél: 0381878936

Fax: 0381878941

Courriel: [contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr)

Adresse internet: <http://www.sybert.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Activité : Environnement.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **Objet du marché :**

Accompagnement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective en milieu scolaire

### **Mots descripteurs :**

Prestations de services.

Lieu d'exécution : SYBERT 25000 BESANCON.

### **Caractéristiques principales :**

Dans le cadre de son projet de mandat, et en tant que signataire de la charte du Projet Alimentaire Territorial porté par Grand Besançon Métropole, le SYBERT souhaite s'engager dans un projet ambitieux pour réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective sur 3 ans. Le SYBERT s'est engagé à :

-Accompagner 12 établissements scolaires (écoles primaires uniquement) et les communes associées ayant la compétence « restauration scolaire » dans leur démarche de réduction des déchets alimentaires

-Réaliser un diagnostic complet sur la nature du gaspillage alimentaire en établissement scolaire et en analyser les résultats

-Accompagner un professionnel afin de réduire le gaspillage alimentaire produit dans son établissement

-Réduire le gaspillage alimentaire de -25% dans les établissements accompagnés

-Sensibiliser les habitants du SYBERT à la problématique du gaspillage alimentaire

Forme de marché : à bons de commande avec maximum.

Attribution d'un marché unique.

Accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

### **Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter du 01/12/2021 jusqu'au 01/12/2022. La durée de la période initiale des prestations de 12 mois. Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 36 mois.

Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 15 000,00 euro(s)

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

### **Prestations divisées en lots :**

Non.

### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

12 mois.

### **Date prévisionnelle de début des prestations :**

01-12-2021

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par des prix unitaires

Prix révisibles annuellement.

Aucune avance prévue.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ressources propres du SYBERT.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :**

Français.

**Unité monétaire utilisée :**

L'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations ( 40 % )

Valeur technique ( 60 % )

Valeur technique : Qualité de la méthodologie détaillée présentée ( 40 % )

Valeur technique : Qualité et argumentation du calendrier de mise en œuvre proposé ( 10 % )

Valeur technique : Adéquation et qualité de l'équipe en charge de la mission ( 10 % )

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

06-12-2021 (12:00)

**Délai de validité des offres :**

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

**Renseignements complémentaires :**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

SYBERT

Service Marchés

4 rue Gabriel Plançon  
25043 BESANCON

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon

30 rue Charles Nodier

25044 BESANCON CEDEX

Tél : 03 81 82 60 00

Télécopie : 03 81 82 60 01

Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Besançon

30 rue Charles Nodier

25044 BESANCON CEDEX

Tél : 03 81 82 60 00

Télécopie : 03 81 82 60 01

Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr)

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Numéro de la consultation : 21\_69

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

12-11-2021

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Adresse internet: <http://www.marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus :**

Adresse internet: <http://www.marches-securises.fr>